



Vous accompagner dans la transmission de votre entreprise

Ce programme, spécialement adapté à la petite entreprise, vous permet de bénéficier d'un accompagnement sur mesure.

Les objectifs

- + *Réaliser un diagnostic de votre entreprise en vue de sa cession*
- + *Construire le plan d'actions de la transmission*
- + *Vous mettre en relation avec des acheteurs potentiels*

Les +

- + *Anticiper la transmission de votre entreprise*
- + *Connaître les aspects juridiques, fiscaux, patrimoniaux*
- + *Assurer la continuité et le développement de votre entreprise*

PROGRAMME

Vous accompagner dans la transmission de votre entreprise

RÉALISER UN DIAGNOSTIC COMPLET DE VOTRE ENTREPRISE

Le diagnostic est réalisé suite à une visite dans votre entreprise. Selon la taille de l'entreprise et les évaluations nécessaires, la durée de ce diagnostic peut varier.

Étudier les grandes fonctions de l'entreprise

- Comptabilité et finances
- Marketing et commercial
- Ressources humaines
- Production

Évaluer l'entreprise ou le fonds de commerce

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DE 2 À 4 DEMI-JOURNÉES

Suite au diagnostic, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un spécialiste

Contenu

- La construction et la mise en œuvre du plan d'actions
- Une ou plusieurs visites de suivi afin de piloter les actions mises en place
- Une analyse de l'impact de ces actions sur votre entreprise
- La mise en relation avec des repreneurs potentiels

Intervenants

L'intervenant est un spécialiste de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans le domaine la transmission d'entreprise. Il a une très bonne connaissance de la petite entreprise et de ses problématiques. Ce spécialiste vous aide à définir et mettre en place votre plan d'actions pour faciliter et optimiser la transmission de votre entreprise.

Tarif

Grâce à l'appui de l'État, du Conseil Régional, du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et de votre Conseil de la formation, cet accompagnement vous est proposé à des tarifs extrêmement préférentiels.

Pour en savoir plus, contactez-nous.

www.atouts-artisanat.com

Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département

Ain

CMA : 04 74 47 49 00
www.cma-ain.fr

Ardèche

CMA : 04 75 07 54 00
www.cma-ardeche.fr

Drôme

CMA : 04 75 48 72 00
www.cma-drome.fr

Isère

CMA : 04 76 70 82 00
www.cma-isere.fr

Loire

CMA : 04 77 92 38 00
www.cma-loire.fr

Rhône

CMA : 04 72 43 43 00
www.cma-lyon.fr

Savoie

CMA : 04 79 69 94 00
www.cma-savoie.fr

Haute-Savoie

CMA : 04 50 23 92 22
www.cma-74.fr

